

LIMITE DES AFFAIRES MARITIMES (LAM)

LA NIVE

Département des PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64) / Commune de USTARITZ (64480)

Texte juridique de référence : Décret n° 59-951 du 31 juillet 1959

Limite	Observations
Barrage de Haïtze	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Un barrage est mentionné sur Scan Littoral à proximité d'un lieu-dit « Haitzeko Ihara ». Positionnement confirmé par une recherche complémentaire sur internet (lien). Positionnement connu précisément (incertitude < 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en jaune sur la capture d'écran) :

